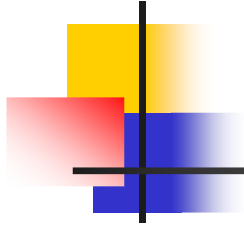




---

# COMMISSION VIE ECONOMIQUE

8 Mars 2010



1. Rappel des enjeux et objectifs
2. Le mode de fonctionnement
3. Les actions de la commission
4. Les groupes projets à constituer
5. Travail en groupes
6. Synthèse



# 1-Rappel des enjeux du projet

---

1. Renforcer l'attractivité du territoire
2. Mobiliser et valoriser les ressources locales
3. Maîtriser un développement harmonieux, équilibré et durable
4. Garantir des services d'accueil et d'animation de qualité
5. Assurer une plus grande solidarité entre les habitants et les communes



# 2-Le fonctionnement

---

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**BUREAU COMMUNAUTAIRE – commission FINANCES**

**Président / Vice-présidents**

**LES COMMISSIONS**

**TOURISME  
et CULTURE**

**VIE  
ECONOMIQUE**

**SOLIDARITE**

**CADRE  
DE VIE**

**Accessi-  
bilité**

**CLETC  
transferts  
charges**

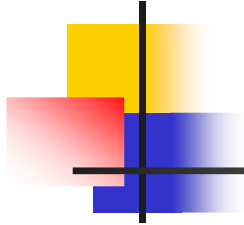
**CAO appel  
d'offres**

**Constitution de groupes-projets au sein de chaque commission**

**la COMMISSION transversale : COHESION TERRITORIALE**

**groupes-projets FORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION**

**Une ASSEMBLEE GENERALE DE PAYS**



Une **commission** composée d'autant de **groupes projets** que nécessaires pour mener à bien les actions envisagées.

Une commission placée sous la responsabilité du président ou des vice-présidents de la communauté de communes.



# Les groupes projets

---

Au sein de chaque groupe projet, un **élu référent** est désigné pour piloter les travaux du groupe.

Une deuxième personne est désignée pour participer aux côtés de l'élu référent aux travaux de la commission.

Toutes les personnes volontaires sont les bienvenues : particuliers, associations, entreprises, élus ...



# Le travail des groupes projets

---

Les groupes projets se voient confier une mission par la commission afin de réaliser les actions validées dans le cadre du projet de territoire.

Pour ce faire, chaque groupe respectera un planning, une enveloppe budgétaire, établira des comptes rendus tenant lieu de convocation à la réunion suivante, disposera d'une assistance technique, d'outils



# Les commissions

---

Elles réuniront l'élu référent de chaque groupe projet et la 2<sup>ème</sup> personne désignée à ses côtés et permettront :

De faire le point sur l'état d'avancement des travaux des différents groupes

De répondre aux questions pouvant se poser :  
planning, blocage, décisions...

De préciser les objectifs de chacun et  
d'établir les prochaines étapes



---

# **3-Les actions possibles pour la commission VIE ECONOMIQUE**

# 1-Renforcer l'attractivité du territoire

## 11-Attirer de nouvelles activités notamment des petites et très petites entreprises

Conforter la **mission d'ingénierie** d'accueil d'entreprises

- Participation à la Maison des Services
- mission animation économique communautaire
- mise en place d'un comité de labellisation
- mise en œuvre d'évènements économiques
- création d'un pack accueil (\*)
- mise en œuvre d'un plan de communication(\*)

*(\*) actions transversales à ttes les commissions*



# 1-Renforcer l'attractivité du territoire

## 11-Attirer de nouvelles activités notamment des petites et très petites entreprises

Proposer des **conditions d'accueil** et de services attractives et durables

- création d'un lieu ressources type pépinière
- offre complémentaire d'ateliers relais ou hôtel d'entreprise
- garantir la connexion très haut débit
- développer des lieux d'accueil durables (zones, bâtiments ...)

**1-Renforcer l'attractivité du territoire**

**11-Attirer de nouvelles activités notamment des petites et très petites entreprises**

---

Accompagner le développement du **"réseau"**  
**de chefs d'entreprises**

- mission animation économique communautaire



**2-Mobiliser et valoriser les ressources locales**  
**21-Renforcer les compétences et valoriser les savoirs faire**

---

Connaître pour **anticiper les emplois de demain**

- étude action prospective sur les besoins de formation et GPEC gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (cadre MSMF et CTEF)

## 2-Mobiliser et valoriser les ressources locales

### 21-Renforcer les compétences et valoriser les savoirs faire

#### Organisation d'un **pôle de compétences**

- Soutenir les actions de la Maison des Services
- Faire connaître et mobiliser les filières de formation
- Faire réaliser des formations localement
- Conforter l'action sur économie sociale et solidaire



**2-Mobiliser et valoriser les ressources locales**  
**22-Consolider et dynamiser le tissu économique local**

---

**Accompagner les chefs d'entreprises dans leurs projets**

- Etude Fisac, fonds d'intervention pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat
- Organisation d'un dispositif d'aide aux entreprises (aide à la communication)



**2-Mobiliser et valoriser les ressources locales**  
**22-Consolider et dynamiser le tissu économique local**

---

Consolider la **dynamique commerciale et artisanale**

- Soutien aux actions collectives (ACTIF)



## 2-Mobiliser et valoriser les ressources locales

### 22-Consolider et dynamiser le tissu économique local

---

## Valoriser les **productions agricoles et viticoles**

- soutien au PIDA programme intégré de développement agricole
- soutien à l'organisation de filières courtes (ex : cantines et produits bio...)
- promouvoir les productions locales
- faciliter l'installation des jeunes

**3-Maîtriser un développement équilibré,  
harmonieux et durable du territoire**

**32-Mettre en œuvre les actions en faveur d'une  
meilleure maîtrise du développement**

Elaboration du **schéma d'accueil d'activités  
économiques** de la CCPA

- définition du schéma
- détermination réserve foncière
- valorisation friches en fonction d'opportunités

**3-Maîtriser un développement équilibré,  
harmonieux et durable du territoire**

**32-Mettre en œuvre les actions en faveur d'une  
meilleure maîtrise du développement**

Protéger les **zones de production agricoles  
et viticoles**

- Incitation à la protection des zones agricoles et viticoles dans PLU
- Soutenir les démarches en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement



**3-Maîtriser un développement équilibré,  
harmonieux et durable du territoire**

**33-Assurer la valorisation touristique et culturelle**

---

Programmes d'aménagements et d'équipements  
de **sites touristiques**

- Création d'aires d'information aux entrées du territoire (\*)
- Etude plan signalétique (\*)

*(\*) actions transversales à ttes les commissions*

**3-Maîtriser un développement équilibré,  
harmonieux et durable du territoire**

**34-Assurer une gestion environnementale du  
territoire**

Favoriser l'utilisation **d'énergies  
renouvelables**

- Participation à la mise en place d'un lieu ressources sur les économies d'énergie et sur énergies renouvelables

**4-Garantir des services d'accueil et d'animation de qualité**

**41-Consolider le dispositif emploi-insertion formation organisé autour de la "Maison des Services" et des ses partenaires**

Participation à la **Maison des Services- PLIE-  
- CLE - Mission locale**

Action comprise également dans l'enjeu 5 visant à assurer une plus grande solidarité entre les habitants et les communes

**4-Garantir des services d'accueil et d'animation de qualité**

**45-Proposer un service d'accompagnement aux communes en matière d'urbanisme et d'habitat durable**

---

Développer les **outils en faveur des communes** pour connaître leur territoire et le suivi évolutif

- SIG système d'information géographique (\*)

*(\*) action transversale à ttes les commissions*

## 4-Les groupes projets possibles pour la commission

---

1. Accueil en Pays d'Astrée
2. Insertion, emploi, formation
3. Animation, suivi des entreprises
4. Agriculture, viticulture

# 5-Constitution des groupes

---

Travail en groupes restreints  
discuter des actions envisagées  
discuter des attendus de chacun  
arrêter un calendrier de travail